

POLICE GÉNÉRALE.

(P. É.)

Passé-Port

à l'Étranger,

valable pour un an.

DÉPARTEMENT

du Cantal

Registre

N° 58

SIGNALEMENT.

Agé de 38 ans
taille d'un mètre 55 centimètres

cheveux noirs
front court
sourcils noirs
yeux noirs
nez ordinaire
bouche moyenne
barbe naissante
menton rond
visage ovale
teint brun

SIGNES PARTICULIERS :

Une cicatrice
côté gauche

Signature du Porteur :

M. Besse



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Passé-Port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous Préfet du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement

M. Besse Gérard
natif de Sansac de Marmogne (Cantal)
demeurant à Sansac de Marmogne (id)
allant à Madrid Espagne
et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-Port est valable pendant un an
pour sortir de France.

Fait à Murillac, le huit sept mil huit cent
soixante-neuf



Le Préfet du Cantal
Secrétaire Général
L...

Pris du Passé-Port : DOUZE FRANCS, DÉCIMES COMPRIS